

Recherches sociographiques



Bureau de la statistique du Québec, *L'évolution du revenu des familles au Québec, 1971-1986*

Simon Langlois

Volume 34, Number 2, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056788ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056788ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Langlois, S. (1993). Review of [Bureau de la statistique du Québec, *L'évolution du revenu des familles au Québec, 1971-1986*]. *Recherches sociographiques*, 34(2), 369–372. <https://doi.org/10.7202/056788ar>

penchent vers la création de centres de formation des maîtres qui s'appuieraient sur les écoles normales les plus performantes parmi celles déjà existantes et un regroupement des autres pour mettre en commun les ressources et les clientèles.

Le chapitre suivant présente globalement les formateurs de maîtres touchés par la réforme. Enfin, dans les trois derniers chapitres, l'auteure peut leur donner la parole. Les titres reprennent les thèmes du canevas d'entrevue: souvenir de la réforme, carrière et second regard sur la réforme. Les témoignages sont plutôt émouvants, de nombreuses personnes soulignant que c'est la première fois qu'on demande leur avis: beaucoup expriment le sentiment d'avoir été trompées, manipulées, trahies. La grande majorité des anciens professeurs d'école normale n'ont pas été intégrés aux facultés de sciences de l'éducation (le gouvernement avait prévu l'intégration immédiate de ceux dont la scolarité était jugée suffisante, tout en donnant des facilités de perfectionnement à ceux qui étaient jugés susceptibles de satisfaire rapidement aux exigences), ils se sont trouvés chassés d'un champ d'action où ils avaient donné le meilleur d'eux-mêmes. Leur frustration est d'autant plus grande que beaucoup ne croient pas que l'université puisse former adéquatement les futurs maîtres de l'élémentaire.

Quoique le traitement du problème de la formation des maîtres lors de la réforme soit tout à fait intéressant, c'est surtout en donnant la parole à des acteurs historiques plutôt bâillonnés dans le passé que cet ouvrage s'avère le plus enrichissant. Au moment où les écoles québécoises semblent une nouvelle fois placées au premier rang d'une stratégie de sauvetage national (cette fois sur le thème de la qualité plutôt que de la quantité de l'offre d'éducation), tout effort de compréhension de la réforme des années 1960 ne peut qu'enrichir notre perception de la réalité. Les artisans de la réforme de l'enseignement attribuaient beaucoup de vertus aux changements de structures, même si cela exigeait de balayer tous les efforts consentis pour améliorer le réseau scolaire tant chez les enseignants laïcs que chez les religieux. Le coût humain de l'opération a été élevé, Thérèse Hamel l'a bien montré: des dizaines d'institutions, des centaines de personnes doivent se trouver une nouvelle vocation. Les succès ont-ils été à la mesure des bouleversements? L'auteure termine en disant: «Et une autre réforme viendra bouleverser encore une fois l'institution ayant acquis la légitimité de la formation des enseignants et des enseignantes» (p. 173).

Jean-Pierre CHARLAND

*Département d'études en éducation,
Université de Montréal.*

Bureau de la statistique du Québec, *L'évolution du revenu des familles au Québec, 1971-1986*, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 312 p.

Voici une monographie qui analyse l'évolution, entre 1971 et 1986, des revenus des ménages répartis en quatre types: les familles biparentales et monoparentales, les couples sans enfant et les personnes hors famille. On n'y trouvera aucune analyse de régression

complexe mais plutôt un ensemble de 216 tableaux croisés reliant les revenus individuels et familiaux aux caractéristiques des ménages.

Cette étude confirme, une fois de plus, l'influence déterminante des modes de vie (divorce, séparation, présence d'enfants) et du travail salarié des femmes. Le revenu réel total des familles et des couples s'est élevé en bonne partie à cause de l'ajout d'un revenu supplémentaire et non seulement à cause des hausses de revenus réels des individus. Prenons en exemple le cas des familles biparentales dont le revenu moyen total a augmenté de 30 % entre 1971 et 1986, ce gain n'aurait été que de 19 % sans l'apport de personnes actives supplémentaires. L'implication accrue des épouses sur le marché du travail, sans oublier celle des adolescents de plus en plus nombreux à occuper un emploi, a permis aux familles d'améliorer leur position socio-économique, prenant en quelque sorte le relais de la forte croissance des revenus individuels qui s'est beaucoup ralentie après 1975.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la détérioration de la situation des familles monoparentales au cours de la période étudiée, la plupart étant dirigées par des femmes. Non seulement celles-ci ont-elles des revenus plus faibles que les hommes, mais encore elles ne peuvent pas compter, par la force des choses, sur l'apport d'un second revenu, qui est devenu de plus en plus essentiel au maintien et à la croissance du niveau de vie réel. Dans un contexte où le bien-être d'un ménage est davantage dépendant d'au moins deux revenus, on comprend que les familles monoparentales seront de plus en plus désavantagées, et ce, même si les femmes qui en sont responsables parvenaient à améliorer leur situation personnelle sur le marché du travail et même si les paiements de transfert augmentaient quelque peu malgré les contraintes qui pèsent sur les finances publiques.

Autre élément important: l'étude révèle l'efficacité du système des paiements de transfert à protéger le revenu des moins bien nantis durant la période analysée. La part des revenus de transfert dans le revenu total a presque doublé en 15 ans, passant de 8 % à 15 % dans l'ensemble des ménages, et la position relative de ceux qui vivent principalement de revenus de transfert s'est améliorée sensiblement par rapport à ceux qui vivent principalement d'un revenu d'emploi, surtout durant les années 1980. La hausse des prestations de chômage n'est pas la seule explication de ce phénomène, car il faut aussi compter l'indexation des diverses mesures sociales et l'apport de nouvelles mesures qui ont favorisé les familles à faibles revenus, comme le crédit d'impôt pour enfants. Fait à noter: les paiements de transfert ont contribué à améliorer la situation des familles monoparentales, même si celles-ci ont été désavantagées par l'évolution d'autres caractéristiques. Elles l'eussent été encore plus autrement.

La répartition du revenu s'est peu modifiée depuis 1973; le coefficient de GINI, qui mesure l'inégalité des revenus, est passé de 0,36 en 1973 à 0,35 en 1988. Mais en 1988, les disparités de revenu étaient plus marquées chez les personnes seules et les familles monoparentales que chez les couples avec enfants et sans enfant. L'analyse de cette observation aurait mérité d'être poussée plus loin. Dans un travail antérieur, *La société québécoise en tendances 1960-1990*, nous avons réparti les ménages en plusieurs groupes homogènes: familles à double revenu, familles monoparentales, personnes seules, etc., et nous avons observé une diminution des inégalités dans tous ces sous-groupes. Mais parce que le nombre des ménages dans les groupes où l'inégalité était la plus élevée a aussi augmenté (il y a plus de familles monoparentales et de personnes vivant seules), on observe une illusion statistique, à savoir que les inégalités étaient restées stables dans l'ensemble. Sans la

croissance de la proportion des ménages dans les catégories où les inégalités de revenu étaient les plus élevées, celles-ci auraient en fait diminué entre 1971 et 1986.

L'ouvrage comporte d'importantes limites, à signaler aux auteurs en prévision d'une future mise à jour. Il importerait tout d'abord d'avoir des données sur les revenus disponibles après impôts directs. Les revenus bruts sont de moins en moins pertinents à analyser, à cause de la part sans cesse grandissante des impôts directs qui sont perçus: les ménages à revenus élevés paient beaucoup plus que ceux à revenus faibles et il faut en tenir compte.

L'analyse des données par groupes d'âge est presque absente. On fait une allusion aux revenus des jeunes couples (p. 103), sans plus. Cette lacune est importante, dans le contexte où l'on observe l'émergence d'un important effet de génération: les revenus relatifs des jeunes familles et des jeunes individus sont à la baisse et, en vieillissant, les jeunes ne parviennent pas à combler les écarts qui les séparent des groupes plus âgés. En d'autres termes, ils retirent moins que les groupes qui les ont précédés au même âge. Il est par ailleurs surprenant que ce rapport ne fasse aucune mention des grandes préoccupations de l'heure en matière d'évolution du revenu, telles que la polarisation grandissante ou le déclin de la classe moyenne, sur lesquelles Statistique Canada a publié plusieurs études fouillées ces dernières années.

Les auteurs font allusion à la nécessité d'étudier le niveau de vie en tenant compte du nombre de personnes qui doivent vivre avec un revenu familial donné. Cette remarque est pertinente et il aurait fallu y donner suite, ce que rend possible l'accès direct des chercheurs aux microdonnées. Pourquoi ne pas l'avoir fait?

Enfin nous signalerons une certaine ambivalence. D'un côté, on propose une description somme toute assez fine d'un grand ensemble de données. De l'autre, les auteurs s'aventurent à quelques reprises sur le terrain de la recherche causale, ce qui eut exigé des analyses de régression complexes afin de départager l'influence respective de différents facteurs. Les commentaires sur les relations complexes entre les facteurs qui émaillent ici ou là le rapport restent trop allusifs et ils débordent parfois ce que donnent à penser des données non appropriées pour ce type d'analyse. Si un tel rapport devait être mis à jour lorsque les données du Recensement de 1991 seront disponibles, pourquoi ne pas prévoir, dans un chapitre synthèse, une analyse économétrique des différents facteurs qui contribuent à fixer les revenus à un niveau donné, et effectuer alors une véritable analyse causale?

La conclusion est surprenante et déplacée, car elle porte sur l'évolution de la famille, abordée en seulement quatre pages dactylographiées, alors que le rapport étudiait l'évolution du revenu. Il y aurait eu tant à dire sur cette dernière question, pourquoi alors avoir écrit une conclusion portant sur un autre sujet? Bien plus, l'analyse porte sur l'évolution future des types d'unités familiales telle qu'affectée par différents facteurs qui n'ont pas été analysés dans le texte. Les différents types de famille ont servi de variables indépendantes tout au long du rapport et, tout à coup, celles-ci deviennent une variable dépendante à la fin de l'étude. Il faut déplorer ce problème logique de construction qu'on aurait pu éviter avec une meilleure direction scientifique de l'ouvrage.

Un mot sur la présentation. À l'époque où l'édition est de plus en plus sophistiquée, le B.S.Q. persiste à publier ses rapports sur des feuilles dactylographiées 8 x 11. Certains étudiants à l'Université réussissent, avec des moyens modestes, à remettre des travaux mieux édités et mieux présentés, souvent bien imprimés au laser. Le B.S.Q., même s'il dispose de ressources limitées dans un contexte de compression des finances publiques, devrait faire un

effort pour améliorer la qualité graphique de ses travaux qui ont une certaine envergure. Il est possible de faire mieux à moindre coût, à condition de s'en donner la peine.

Simon LANGLOIS

*Département de sociologie,
Université Laval et
Institut québécois de recherche sur la culture.*

Monique FRAPPIER, *L'autonomie financière de nos aînés et ses enjeux pour la société québécoise: un point de vue*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 54 p.

Étrange coïncidence. En 1991, trois études sont parues sur la situation financière des personnes âgées du Québec: celle de Denis FUGÈRE *Le revenu des personnes âgées au Québec*, Québec, Régie des rentes du Québec; celle de Hervé GAUTHIER et Louis DUCHESNE, *Le vieillissement démographique et les personnes âgées au Québec* (chapitre 7, «Le revenu, le patrimoine et l'équipement des ménages»), Québec, Les Publications du Québec; et celle de Monique Frappier dont il sera question ici. Les auteurs des trois études ont utilisé l'enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada et diverses autres sources dont les fichiers de microdonnées des recensements canadiens. D'où la convergence des résultats malgré quelques divergences dues à la diversité des autres sources et aux types d'analyses secondaires effectuées. Gauthier et Duchesne se sont intéressés aux revenus et à l'avoir des aînés de la société sans aborder directement la question de la pauvreté, sujet davantage traité par les deux autres auteurs. Fugère décrit sommairement les caractéristiques des Québécoises et Québécois de 65 ans et plus puis, systématiquement, leurs sources de revenu et parle enfin de la pauvreté dans ce groupe d'âge. Quant à Monique Frappier, elle reprend les conclusions de l'étude de Fugère et les met en rapport avec l'activité professionnelle des gens âgés pour dégager des perspectives d'avenir. C'est d'ailleurs ce qui fait l'originalité de sa démarche.

Ce texte comprend cinq sections incluant l'introduction. L'auteure évoque d'abord les dimensions économiques du vieillissement de la population québécoise: transformation de la pyramide des âges, coûts sociaux, mondialisation des marchés, changements technologiques, etc. Dans la section suivante, elle parle des sources de revenu des personnes âgées du Québec. Elle mentionne notamment que l'importance des revenus de placement s'accroît avec l'âge quoique la moitié des particuliers de 65 ans et plus n'en aient pas. Par ailleurs, les personnes de 75 ans et plus doivent davantage compter sur ce type de revenus que les aînés plus jeunes parce qu'elles ne peuvent profiter autant que ces derniers du Régime de rentes du Québec. Par la suite, elle signale la baisse graduelle des revenus d'emploi due à la diminution de la participation à la main-d'œuvre. Elle rappelle également que les 45 ans et plus ont un taux de chômage inférieur aux 15-34 ans, mais que les premiers restent plus longtemps sans travail que le reste de la population active. Enfin, elle traite de la situation des travailleurs